



**PRÉFÈTE  
DE VAUCLUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des Territoires de Vaucluse**

**RAPPORT  
de la direction départementale des territoires de Vaucluse  
en application de la loi du 27 décembre 2012**

-  
**Information du public**

-  
**Phase consultation**

Objet : Demande de mise en réserve temporaire de pêche au lieu-dit « Quai Rouget » sur la Sorgue.

Pétitionnaire : Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Isle sur la Sorgue.

Commune de réalisation du projet : l'Isle sur la Sorgue.

## **I – GÉNÉRALITÉS – DESCRIPTION DU PROJET**

L'AAPPMA de l'Isle sur la Sorgue souhaite la mise en place d'une réserve de pêche sur la Sorgue du Quai Rouget sur la commune de l'Isle sur la Sorgue, pour une durée de 5 ans (2022-2027)

Cette réserve d'une distance de 500 mètres aura pour limite amont le parement aval du pont de la Caisse d'Épargne, et pour limite aval, l'amont des vannes de Brun.

Cette mesure de protection de la faune piscicole est motivée par la présence d'herbiers de frayères de salmonidés dont l'activité de reproduction est intense sur ce secteur. La mesure s'étendra sur les deux rives de la rivière. Elle est compatible avec le plan de protection et de gestion de la vie piscicole.

## **II – INSTRUCTION – PROCÉDURE**

II – 1) Procédure :

La mise en place d'une réserve temporaire de pêche est prévue par les articles R. 436-73 et R. 436-74 du Code de l'environnement. Celle-ci est instituée par arrêté préfectoral, lequel détermine les limites sur le plan d'eau et la durée pendant laquelle cette réserve est instituée.

II – 2) Avis du service instructeur :

Les services et personnes morales consultés ont donné un avis favorable à la mise en place de cette mesure de protection de la population piscicole.

Après avoir analysé le dossier et recueilli les avis, le service instructeur est favorable à la création de cette réserve, compte-tenu des caractéristiques de la population piscicole et de la pression de pêche sur ce cours d'eau.

Avignon le 03 novembre 2022

*signé*

Le Technicien  
Steven HUBNER